



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## STATIONNEMENT

### **RUE MARAT (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que l'association « Soleil à Parmentier » domiciliée 6 rue Jean Bonnefoix – 94200 Ivry-sur-Seine va organiser sa fête annuelle de quartier le samedi 24 septembre 2022,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour stationner dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Marat le 24 septembre 2022 de 8 heures à 18 heures :**

- **Interdiction de stationner** du côté pair de la voie sur la banquette de stationnement au droit des N<sup>os</sup> 84 - 88.

### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité du service Maintenance Travaux Voirie de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Association « Soleil à Parmentier » – 6 rue Jean Bonnefoix – 94200 Ivry-sur-Seine,

FAIT EN MAIRIE, LE

14 SEP. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
et par délégation  
Clément Pecqueux  
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR [ivry94.fr](http://ivry94.fr)

LE

15 SEP. 2022

Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon